

PAF⁽¹⁾ et PAF TICE⁽²⁾, quel pastis !

Philippe BADER
Jean-Pierre BOURREAU

Dans un article du numéro 345-346 (janvier-février 2003) de CPE, Hélène Bourdel s'exprime à propos de la formation continue. La formation continue est un domaine qui mérite l'attention de tous. Il faut que les usagers de ce service public, les personnels, soient impliqués dans sa mise en oeuvre.

Étant à la fois lecteurs attentifs de CPE, rédacteurs occasionnels de CPE et des Cahiers pédagogiques, et depuis peu responsables de formation à la formation continue du second degré à l'IUFM d'Alsace, nous tenons à réagir sur la formation en général et sur la formation aux TICE en particulier.

1/ Les TIC⁽³⁾ : ni Dieu, ni diable

Les outils qu'on utilise ne sont pas une fin en soi. Il faut le dire, mais ne pas se contenter de le dire : c'est devenu une tarte à la crème de dire que les TICE ne dispensent pas de faire son métier de pédagogue, comme c'est devenu une tarte à la crème de présenter les utilisateurs d'internet comme des cyberbéats, qui pratiquent un "culte de l'internet" pour n'avoir pas à se frotter à des réalités plus humaines de la communication.

La PAO (Publication assistée par ordinateur) n'a pas plus apporté au journal que l'imprimerie, le limographe, la machine à alcool ou à encre. Pas plus, mais pas moins non plus. La messagerie n'a pas modifié la correspondance plus que les autres progrès des échanges postaux : pas plus, mais pas moins non plus. En des temps lointains d'avant internet on pratiquait dans le réseau Freinet une forme de liste de diffusion : la classe préparait autant d'enveloppes que de classes correspondantes, et les lettres collectives étaient reproduites à la machine à alcool et glissées dans chaque enveloppe. Les listes de diffusion sur internet, c'est plus pratique, et la machine à alcool a fait son temps. Mais la Poste reste irremplaçable dans les échanges scolaires dès qu'il s'agit d'échanger des objets !

Si on ne fait des TICE ni Dieu ni diable, on peut s'en sortir avec internet et les TICE sans tomber dans l'autisme. Ces technologies deviennent alors des moyens utiles pour faire son métier de prof, pour échanger, pour travailler ensemble, pour débattre.

Donc, plutôt que de dire que les TICE ne dispensent pas de la pédagogie, on peut échanger sur ce qu'on fait avec ces outils et comment on fait, et pourquoi. CPE a toujours bien joué son rôle dans ce domaine, et l'a encore prouvé sur ce sujet dans le dernier numéro.

Et la formation continue doit suivre, parce que l'utilisation de technologies peut être facilitée par la formation.

2/ La formation continue et l'IUFM

Hélène déplore l'inconsistance du PAF (Plan Académique de Formation) dans les domaines de la didactique et de la pédagogie, et rend l'IUFM responsable de cette situation, notamment en l'accusant d'être à l'origine de la suppression de modules de formation auxquels elle semblait tenir.

A l'heure où il est de bon ton de tirer à boulets rouges sur les IUFM (depuis certains jeunes collègues frais émoulus de la formation initiale jusqu'au Ministre (4)), il n'est peut-être pas mauvais de préciser la

1/ PAF : Plan Académique de Formation

2/ TICE : Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement

3/ TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

place et le rôle de l'IUFM dans la formation continue des enseignants du 2nd degré, notamment dans l'élaboration et le suivi du PAF.

Comment s'élabore le PAF ?

a/ Il faut d'abord savoir que ce n'est pas l'IUFM qui détermine la politique de formation au niveau académique. C'est le Recteur qui définit un cahier des charges, en fonction des objectifs de formation fixés au plan national et des besoins locaux. L'IUFM n'est qu'un opérateur parmi d'autres. Parmi ces autres opérateurs, il y a les IPR qui proposent des actions dans leur discipline, et qui peuvent aussi proposer des actions TICE. Dans la mesure où il n'y a de didactique que des disciplines, ils sont les seuls responsables des actions de formation dans le champ de la didactique.

b/ Par contre, l'IUFM prend une place importante dans toutes les formations que l'on qualifie de «transversales». Des commissions de travail réunissant des personnes en contact avec le terrain permettent de définir des axes prioritaires, qui seront ensuite déclinés en modules ou en dispositifs de formation. L'ensemble des propositions est alors transmis (tout comme celles des IPR et des organismes spécifiques) au Rectorat.

c/ C'est la DIFPE (Direction de l'Innovation et de la Formation des Personnels de l'Education) qui fait alors le tri entre ce qui est proposé et ce qui sera finalement retenu pour être publié au PAF.

La formation et la demande

a/ Les enseignants peuvent aussi demander une formation dont ils négocient le contenu : ce sont les *formations négociées de proximité* (FNP : on disait autrefois Titre 3), qui sont des formations d'initiative locale. Ces formations demandées par les établissements peuvent aussi devenir un élément d'une analyse de besoins de formation pour la préparation du PAF. Le fait que la formation continue soit une réponse à une demande de ceux qui en sont les bénéficiaires est un élément important de son efficacité. Il n'y a pas plus de formations TICE que par le passé. Mais il y a une évolution, qui est le résultat de ces adaptations. Les stages pour débutants avaient été supprimés. Ils reviennent, parce que les demandes restent fortes. Autre signe d'évolution intéressante dans le domaine des TICE : un dispositif intitulé «*Utiliser internet pour le travail collaboratif*», qui comprend des modules comme «*Travailler ensemble avec les outils internet (listes de diffusion, plateformes, pages web.)*».

b/ Il ne faut pas exagérer le rôle des directives de l'Institution dans le domaine de la formation continue : bien sûr, il y a des stages à public désigné, qui permettent d'ouvrir des perspectives nouvelles et d'infléchir sur les comportements. Mais ces actions sont relativement peu nombreuses.

Dans l'ensemble, on peut dire que la participation à une action de formation est encore un acte volontaire. Et on peut ajouter que chez les adultes (comme chez les enfants !), la formation se trouve surtout être efficace avec les personnes qui la suivent parce qu'elles l'ont demandée. Les enseignants s'inscrivent ou pas dans les formations qui leur sont proposées. Les actions de formation qui ne recueillent pas assez de candidatures ne sont pas réalisées. Celles qui recueillent beaucoup de candidatures peuvent être dédoublées, suivant les moyens. Le succès ou l'insuccès des stages sert donc de baromètre pour le PAF suivant.

Par bien des aspects, on voit que le PAF peut être considéré comme l'interface entre l'institution et ses objectifs d'une part et les enseignants du terrain et leurs besoins de formation d'autre part.

Conclusion : la Formation continue est l'affaire de tous

a.. Le PAF n'est pas (que) La Redoute (oh pardon : le catalogue CAMIF) de la Formation continue. Les besoins des enseignants sont sans doute encore insuffisamment et/ou maladroitement pris en considération pour l'élaboration des actions. Mais ce qui relève du «pédagogique» au sens large n'est pas négligé : gestion de l'hétérogénéité, diversification des activités et des apprentissages, prévention et gestion des conflits, ac-

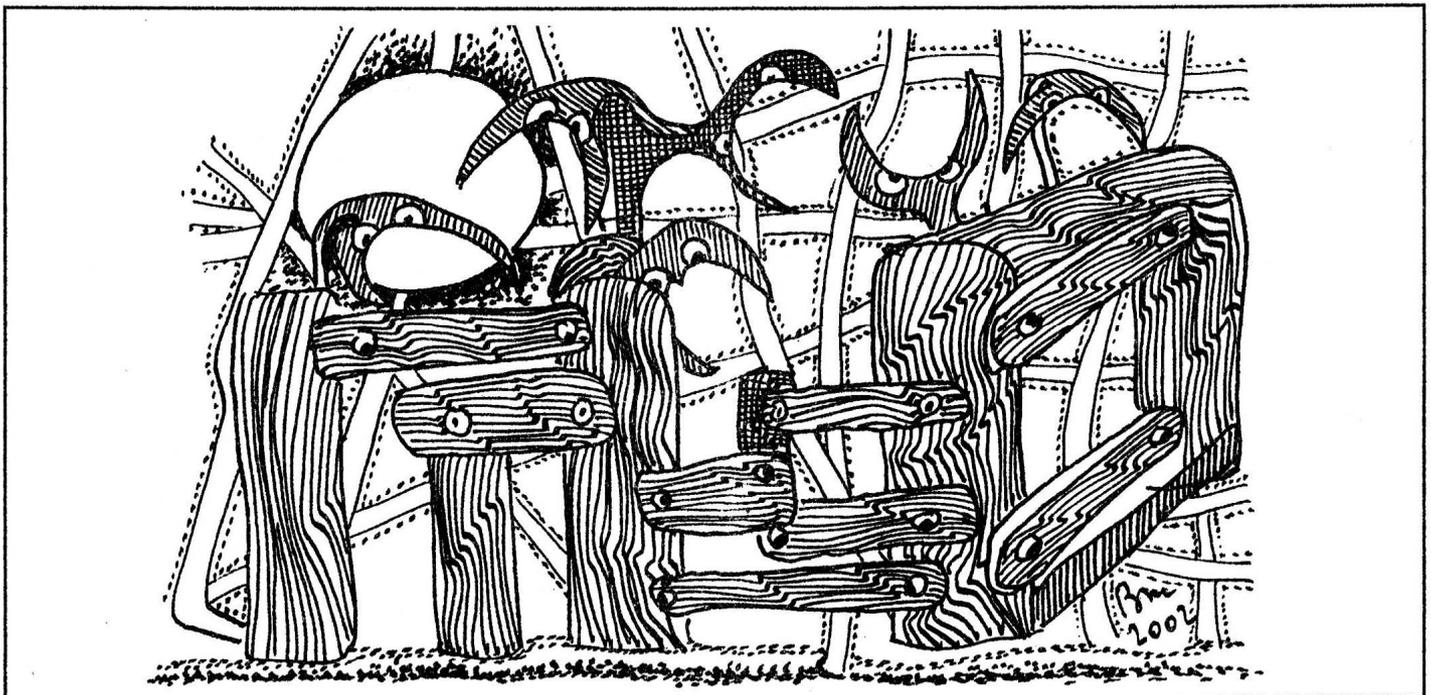
4/ S'il est évident que les IUFM «peuvent mieux faire» en matière de formation des enseignants, toutes les critiques ne se valent pas et nous ne saurions souscrire à celles qui relèvent d'un anti-pédagogisme primaire et qui expriment un point de vue ouvertement conservateur.

compagnement des équipes qui se lancent dans les IDD, les TPE, le PPCP ou l'ECJS (5): autant d'actions qui devraient figurer dans la prochaine édition du PAF.

b/ De plus, cette année, une formation de formateurs devrait permettre de proposer des formations basées sur l'analyse des pratiques professionnelles et le développement d'une pratique réflexive (dans la lignée des travaux de Philippe Perrenoud). Le GAP (Groupe d'Approfondissement Personnel, lancé par De Peretti) devrait connaître une nouvelle fortune. Et il me revient qu'au tournant des années 1990, notre groupe alsacien ICEM 2nd degré a beaucoup fonctionné sur ce modèle d'analyse collective.

Alors, bientôt dans l'institution une initiation à la pédagogie Freinet ? La pédagogie institutionnelle dans le PAF ? C'est pour bientôt si des énergies se mobilisent pour ça.

5/Itinéraires de découvertes (dans les collèges), Travaux personnels encadrés (en lycée), Projet pluridisciplinaire à caractère professionnel (en lycée professionnel), Education civique, juridique et sociale (en lycée)



Notes de lecture

Flavio PUSTERLA, enseignant, essayiste, poète et traducteur,

écrit dans la postface à son recueil, *«Deux rives»* (aux Éditions Cheyne, 2002) :

La traduction poétique est parente de la contrebande et du jardinage.

De la première, elle partage le risque, l'illégalité, le secret paradoxal. Le contrebandier enfonce une règle, franchit une frontière en cachette, se défie des gardiens de l'ordre ; pourtant, son activité illicite est un effet -et aussi une garantie- de l'existence de cet ordre, de ses frontières. Dans un monde nivelé et aujourd'hui, peut-on dire, globalisé, les traducteurs/contrebandiers ne seront peut-être plus nécessaires. Ce monde ne me paraît pas envisageable et je préfère l'aventureuse imperfection des traducteurs à la monotone uniformité de la langue unique et parfaite.

Et voici pour le jardinage : on prend une plante, on protège sa croissance, on l'observe, on l'admire ; et on la transpose délicatement avec la peur que cela échoue, que les racines ne prennent pas, que le terrain ne soit pas accueillant, son exposition au soleil mauvaise, l'irrigation excessive ou insuffisante. Elle était née, elle avait grandi ailleurs, dans un système différent, inscrit dans chacune de ses molécules, visible dans chacune de ses feuilles. Saura-t-elle s'adapter à la nouvelle situation, bourgeonner, se reproduire ? Se liera-t-elle d'amitié avec les autres végétaux qui maintenant l'entourent, en un mélange de curiosité et de méfiance ? Telles sont à peu près les craintes et interrogations du traducteur.

extrait transmis par Anne-Marie M. qui ajoute :

«À moi, ça me plaît ce qu'il dit à ce sujet...»